

Majorité

Tribune d'expression des groupes politiques de la majorité.

Expression de mars 2024

À Aubagne nous travaillons sans relâche pour votre tranquillité

La majorité municipale a fait de la lutte contre la délinquance sa priorité depuis 2014. Nous pouvons être fiers des résultats obtenus : sur les 10 dernières années, le taux de délinquance de proximité dans notre ville a diminué de 40%, ce qui est inédit dans le Département des Bouches-du-Rhône. Ces excellents chiffres sont le résultat des moyens conséquents engagés par la municipalité pour assurer la sécurité des Aubagnaises et des Aubagnais. Grâce à notre politique volontariste, nous disposons aujourd'hui de 91 agents au sein de la police municipale (près de 3 fois plus qu'en 2014) et de 160 caméras de vidéoprotection (aucune en 2014). Récemment, la ville a développé un partenariat unique avec le bailleur social Erilia, gestionnaire de la résidence du Charrel, afin de déployer un réseau de 200 caméras supplémentaires sur son emprise foncière, qui seront reliées directement au centre de supervision urbain de l'Hôtel de police municipale. Ce partenariat exemplaire entre un bailleur et une collectivité à l'échelle de la Région Sud témoigne de notre volonté commune et inébranlable de faire encore reculer la délinquance du quotidien dans tous les quartiers de notre ville.

Le Groupe « Les Républicains et apparentés » : Danielle MENET et Pascal AGOSTINI, co-présidents - Brigitte AMOROS, Jeremy COETTO, Laurent GUEDJ, Yohann LEANDRE, Jean Bernard LOUIS, William MIROUX, Monique MOISE, Geneviève MORFIN, Léo MOURNAUD, Valérie MORINIERE, Jeremy PANGOURASSOU, Patricia PELLEN, Vincent RUSCONI, Hélène TRIC

Aubagne : une ville nature apaisée

Grâce au volontarisme de la municipalité, Aubagne est une ville nature qui parvient à concilier les enjeux du développement urbain nécessaires à l'attractivité sociale et économique avec les enjeux écologiques afin de préserver la qualité des paysages aubagnais et notre biodiversité. Alors que l'Etat pousse les collectivités à toujours construire plus de logements pour répondre aux besoins croissants de nos concitoyens, le législateur vote des lois contraignantes telles que la loi Climat et Résilience de 2021 qui réduit considérablement la capacité des collectivités à produire davantage de logements. Les élus de la majorité municipale défendent, depuis 2014, une vision de l'aménagement du territoire équilibrée, qui privilégie les espaces naturels et agricoles, tout en permettant aux Aubagnaises et aux Aubagnais et leurs enfants de rester habiter sur notre commune. Ainsi, grâce à nos choix politiques, nous avons diminué l'étalement urbain de 340 ha entre 2014 et 2020, contribuant ainsi à augmenter de plus de 10% la place de la nature et de l'agriculture sur notre territoire communal. Nous sommes passés de 60% à 70% de préservation de notre espace naturel et agricole.

Le Groupe « Les Centres - Nouveau Centre - Modem - UDI - UDE et apparentés » : Magali ROUX et Alain ROUSSET, co-présidents - Zarick KOURICHI, André LEVISSE, Magali ROUX, Faustine THIBAUD

2024 : une année exceptionnelle d'hommage à Marcel Pagnol

La ville d'Aubagne a décidé d'organiser une année exceptionnelle d'hommage à l'illustre académicien, écrivain, dramaturge et cinéaste Marcel PAGNOL à l'occasion du 50^{ème} anniversaire de sa disparition. Aubagnais de naissance, il a marqué durablement de son empreinte l'histoire culturelle de notre ville, de notre région, de la France et du monde. Marcel PAGNOL n'était pas qu'un auteur régionaliste, c'était aussi un homme féru de traditions et de modernité. Bâisseur et visionnaire à la fois, il était un entrepreneur au sens noble du terme. Il était profondément attaché aux valeurs de la République, de l'école et croyait profondément aux valeurs de la famille dans lesquelles il puisait son inspiration. Passionné par la littérature et le cinéma, il était persuadé que la connaissance et le savoir étaient un gage d'ascension sociale et d'ouverture au monde. Ce sont ces multiples facettes de l'Académicien Marcel PAGNOL que nous souhaitons mettre à l'honneur tout au long de cette année avec la contribution de nos partenaires.

Le Groupe de la « Société Civile » : Sophie AMARANTINIS et Phillipe AMY, co-présidents - Cécile BOURGUIGNON, Stéphane CANTARINI, Franck CHAMLA, Irène DUPLAN, Julie GABRIEL, Patrice JARQUE, Jeannine LEVASSEUR